



Gouvernement du Québec

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation, ministre responsable de la région
du Centre-du-Québec et député de Lotbinière-Frontenac

Québec, le 18 avril 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Lemay
Bureau 1.39, 1^{er} étage
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question publiée au feuillet du 15 mars 2018, par la députée de Mirabel, M^{me} Sylvie D'Amours, concernant les besoins d'investissements dans les infrastructures agricoles et le déploiement du réseau triphasé d'Hydro-Québec pour répondre à leur mise à niveau.

Avec l'annonce du 3 avril dernier, un budget additionnel de 100 M\$ a été ajouté au Plan de soutien aux investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique. Ainsi, le gouvernement du Québec consacrera un montant de 195 M\$ pour appuyer les producteurs agricoles dans la modernisation des bâtiments et des équipements agricoles. Ces investissements permettront de soutenir le plus grand chantier de rénovation agricole que le Québec ait connu.

La Politique énergétique 2030 du Québec, dévoilée au printemps 2016, prévoit mieux desservir les régions rurales en électricité triphasée. Pour ce faire, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a convié divers organismes du secteur bioalimentaire à prendre part au Comité Énergie-Agroalimentaire. Outre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Hydro-Québec, Énergir, le Conseil de la transformation alimentaire du Québec, la Coop fédérée et l'Union des producteurs agricoles (UPA) participent aux travaux dont l'un des axes est de favoriser le déploiement du réseau triphasé dans les régions du Québec à forte vocation agricole.

...2

N/Réf. : 2018-04-17-002

200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2525
Télécopieur : 418 380-2184
ministre@mapaq.gouv.qc.ca

À cet effet, le MAPAQ a identifié les zones agricoles pouvant faire l'objet d'une expansion du réseau triphasé. À partir de ces informations, l'UPA doit entreprendre une consultation afin de confirmer les zones à fort potentiel agricole pouvant bénéficier à des entreprises souhaitant accéder à ce réseau. Les résultats de cette consultation seront soumis au Comité Énergie-Agroalimentaire à des fins de recommandation.

En conclusion, comme vous pouvez le constater, le MAPAQ soutient les investissements pour moderniser les équipements et les bâtiments agricoles et est impliqué dans la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030, notamment en favorisant le déploiement du réseau triphasé pour ainsi mieux desservir les régions agricoles.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



LAURENT LESSARD